Jean VERNAUDON

Dans le présent travail, nous nous proposons d'analyser quatre marqueurs qui interviennent, entre autres, comme indicateurs aspectuels en tahitien. Nous utiliserons, dans ce but, le modèle théorique mis au point par J.-P. Desclés et Z. Guentchéva¹. Après un bref rappel des principaux concepts autour desquels s'articule ce modèle, nous présenterons succinctement la morphosyntaxe du tahitien. Ensuite, nous tenterons d'appliquer le système de représentation métalinguistique de Desclés & Guentchéva aux quatre marqueurs ua, $t\bar{e}$... nei/na/ra, e mea et e. Nous expliquerons au cours de notre analyse, en quoi ce modèle permet de résoudre certains problèmes posés par les descriptions antérieures du tahitien.

1. Le modèle topologique.

Le modèle de Desclés & Guentchéva s'inspire de la topologie générale. Il permet entre autres une représentation en deux dimensions d'un certain nombre de phénomènes liés à l'aspect et au temps.

Soit une relation prédicative donnée, localisée dans un espace référentiel donné, l'intervalle de validation de la relation prédicative correspond à l'intervalle de temps pour lequel la relation prédicative est validée par l'énonciateur. Cet intervalle sera muni de bornes, à droite et à gauche, qui seront ouvertes ou fermées selon que la relation prédicative est visualisée par l'énonciateur comme étant un processus, un événement ou un état. Une relation prédicative associée à cette visée aspectuelle (opérateur VIS-ASP) constitue un procès.

Un état est représenté par un intervalle ouvert à gauche et à droite, ce qui signifie que l'on ne prend en considération ni de changement initial ni de changement final :]------

Un **processus** est représenté par un intervalle fermé à gauche et ouvert à droite : [-------[Ce type d'intervalle correspond aux procès envisagés en cours de déroulement qui commencent nécessairement par un changement initial et qui se déploient par des

Descles & Guentcheva, 1996 : Convergences et divergences dans quelques modèles du temps et de l'aspect. Warszawa 1996. 20 p.

changements successifs de phases, sans que l'on ne prenne en considération un ultime changement qui clôt le procès à droite.

Un événement est représenté par un intervalle fermé à gauche et à droite : [-----] Un événement est engendré par un processus accompli. Dans ce cas, on prend en considération un ultime changement qui clôt le procès à droite.

Un événement peut engendrer à son tour un état résultant qui affecte l'un des deux actants de la relation prédicative.

Un procès, c'est-à-dire une relation prédicative combinée à une visée aspectuelle, est repéré par rapport au processus énonciatif selon trois types de relations : la concomitance (notée =), la différentiation (notée \neq) et la rupture (notée #).

Pour notre analyse de l'aspect-temps en tahitien, nous distinguerons deux sous-cas de la relation ≠ : antériorité et postériorité. Nous dirons que le procès est associé à un moment de référence (noté Tr) et que ce dernier peut être concomitant avec le moment de l'énonciation (noté To), antérieur à To, postérieur à To ou en rupture avec To:

 $\begin{array}{ll} concomitance & Tr = T_0 \\ antériorité & Tr < T_0 \\ postériorité & Tr > T_0 \\ rupture & Tr \# T_0 \\ \end{array}$

2. Présentation succincte de la morphosyntaxe de la langue tahitienne.

On peut distinguer deux grandes catégories de morphèmes en tahitien :

- les morphèmes grammaticaux² (ex. : *te*, *ua*, *mai*, *e*, *i*, *no*, *na*) qui sont la trace d'opérations grammaticales telles que la détermination, l'aspect, la modalité, etc. Ils ne peuvent pas être utilisés seuls pour construire un énoncé. Ils ne se rédupliquent pas. Ils sont généralement monosyllabiques. Ils constituent une classe fermée.
- 2 les lexèmes qui sont le support d'une notion, i.e. un « système de représentations complexes fondés sur des propriétés physico-culturelles »³. Utilisé seul, un lexème peut

² Ils sont désignés par le terme « particles » dans la plupart des descriptions anglo-saxonnes des langues polynésiennes. cf. Milner, 1966 : Samoan dictionary, Auckland. Polynesian press. pp. xxiii et xxiv.

³ Culioli, 1985: Notes du séminaire de DEA, Poitiers: DRL Paris 7. p. 19: « Les mots sont des sortes de résumés de ces systèmes de représentation notionnelle. Ce sont des capteurs: Par un mot, vous pouvez renvoyer à une notion. Il évoque toute une notion,

éventuellement suffire à construire un énoncé comme, par exemple, dans une injonction, dans une exclamation ou dans une réponse :

- (1a) Pārahi! « Assis/Assieds-toi/Asseyez-vous ». ou « Reste/Restez ».
- (1b) Māmū! « Silence! »
- (1c) E aha tera? Rori. « Qu'est ce que ça? (Une) holoturie ».

 ASP INT DET-DEICT holoturie
- (1d) Honu, Honu! « (Hé, regardez, une/des) tortue(s) »!

Ils sont généralement bisyllabiques. Ils sont susceptibles de se rédupliquer⁴. Ils constituent une classe ouverte qui s'enrichit en particulier grâce aux emprunts.

Ces deux catégories sont perméables. En particulier, il arrive fréquemment qu'un lexème se « grammaticalise ».

En dehors des phénomènes de réduplication que nous n'aborderons pas ici, les mots tahitiens sont invariables : ils ne se fléchissent pas (il n'y a ni déclinaison ni conjugaison) et ne portent pas de marque interne du genre ou du nombre.

Contrairement aux analyses habituelles du tahitien qui utilisent la classification lexicale indo-européenne et en particulier l'opposition verbo-nominale, nous renonçons pour le moment à introduire un étiquetage qui ne correspond pas nécessairement à la réalité des observables. On peut déjà constater que si classification il y a, elle ne peut pas se fonder sur des critères morphologiques⁵.

Nous dirons plutôt qu'un mot renvoie à une notion et que cette dernière est susceptible de fonctionner, selon le choix de l'énonciateur, grosso modo comme une entité, un procès, une propriété⁶ ou un lieu/moment.

mais la relation n'est pas symétrique : une notion va être emprisonnée partiellement dans un mot. »

⁴ La réduplication, procédé très fréquent dans les langues austronésiennes, consiste à redoubler un lexème entier (réduplication complète) ou une partie de ce dernier (réduplication partielle) pour aboutir à des valeurs diverses selon les langues : marque explicite du pluriel ou du duel, valeur distributive ou fréquentative, etc.

ex.: ora, vie/vivre -> oraora, plein de vie, d'énergie; à vif rahi, grand/grandir -> rarahi, grand (pluriel explicite)

5 cf. Moyse-Faurie, 1984 : «L'opposition verbo-nominale dans les langues d'Océanie.»,

Modèle linguistique, T. 6, Presse universitaire de Lille.

6 On peut toujours considérer une propriété comme un 'état' permanent, i.e. un cas particulier

⁶ On peut toujours considérer une propriété comme un 'état' permanent, i.e. un cas particulier des procès.

Pour illustrer notre propos, il est intéressant d'observer le comportement des mots d'emprunt. On remarque que la plupart d'entre eux perdent, lorsqu'ils passent en tahitien, les contraintes liées à leur classe d'origine dans la langue d'où ils sont empruntés.

ex.: taofe < anglais coffee, nom commun

- (2a) te taofe

 DET café

 « le/du café »
- (2b) $T\bar{e}$ taofe nei mātou. (procès)

 DET-ASP café DEICT 1.plur.excl.

 « Nous prenons notre café »
- (2c) E mea taofe tera faaàpu. (propriété)
 MQ SUB café DET-DEICT plantation
 « Cette plantation compte de nombreux caféiers ».

Cet exemple n'a rien d'exceptionnel et ces remarques s'appliquent parfaitement aux mots polynésiens : le terme *patu*, par exemple, désigne à la fois le procès « construire (en dur) » et les entités « fort, fortification » ou « mur ». On peut multiplier les exemples : *hoe*, « rame/ramer » ; *àere* « troupeau, horde/pulluler , proliférer » ; *rātere* « voyageur, touriste/voyager au loin » ; *taiò* « compter/score » ; *àhu* « se vêtir/vêtement » ; *parau* « parler/parole, mot, phrase » ; *pāraù* « gratter/râteau » ; etc.

Toute notion n'accepte pas forcément tous les fonctionnements cités plus haut, mais la très grande majorité est compatible avec, au moins, deux d'entre eux. Si l'on devait aboutir à une classification des lexèmes, elle reposerait sur une combinatoire des types de fonctionnements. Par exemple : propriété ; propriété-entité ; propriété-entité-procès ; entité-procès ; etc.

Néanmoins, une telle classification nécessiterait une remise à jour permanente. En effet, on observe que les mots tahitiens ne sont pas cantonnés aux mêmes fonctionnements selon les époques, les classes d'âge et les registres de langue. Le mot taò, par exemple, qui signifie « dire » dans les recueils de légendes est aujourd'hui utilisé uniquement dans un cadre universitaire pour désigner un mot. Parallèlement, le mot plus courant parau signifie, selon le contexte, « parler, dire, parole, propos, texte oral ou écrit ». Il y a à peine une dizaine d'années, que l'on peut traduire grosso modo par « activité, travail », etc. ne s'utilisait pas seul pour signifier travailler. Il fallait employer une forme périphrastique : rave i te òhipa, litt. « faire l'/une activité ». Cette contrainte s'est estompée et l'on peut désormais prendre directement òhipa avec une valeur de procès, en particulier lorsqu'il s'agit d'une activité professionnelle :

(2d) $T\bar{e}$ òhipa ra ò na i Tahiti. « Il travaille à Tahiti ».

Cette souplesse d'utilisation de la notion dans des fonctionnements différents est largement favorisée par l'absence de flexion et de genre grammatical.

Nous poserons, par ailleurs, dans le prolongement des travaux d'H. Fortunel⁷, que *te* X construit la classe d'occurrences possédant la notion X, c'est-à-dire, construite à partir de l'objet typique X. L'extension de cette classe d'occurrences est réduite par le contexte et la situation d'énonciation. Aussi, on peut gloser *te* X par « ce qui est X pour SIT donné ». Contrairement à une conception assez courante parmi les enseignants du tahitien, *te* n'est pas un « article défini singulier »⁸. C'est le contexte qui réduit l'extension de la classe construite par *te* X parfois jusqu'à en isoler un unique élément spécifique.

Pour illustrer cette définition, prenons le cas le plus simple où X est représenté par un lexème, comme dans cet exemple tiré de la Bible tahitienne :

(3a) ...e ua tae mai te rana i nià iho i taua fenua ra ò Aiphiti.

CJ ASP arriver DIR DET grenouille REL sur DIR REL DET terre DEICT PRES Egypte

« Et les grenouilles montèrent et couvrirent le pays d'Egypte ». (Exodo, VIII, 2)

Dans l'exemple ci-dessus, il est évident que *te rana* ne réfère pas à « une seule grenouille », sinon nous aboutirions à une traduction pour le moins surprenante : « La grenouille monta et couvrit la terre d'Egypte »!

Et te rana ne désigne pas non plus, dans ce contexte, « toute la classe des grenouilles, toutes les grenouilles de la création, d'hier et d'aujourd'hui ». Il s'agit d'un certain nombre de grenouilles présentes dans cette situation particulière pour impressionner, en vain, le pharaon. Mais on peut imaginer un contexte où l'extension de la classe construite par te rana ne sera pas réduite :

(3b) E riàrià ò na i te rana.

ASP peur 3.sg. REL DET grenouille

« Il/elle a peur des grenouilles ».

Dans l'exemple ci-dessus, le sujet de l'énoncé à peur de toutes les grenouilles ou de toute grenouille que ce soit. *Te rana* a ici une valeur générique; l'extension de la classe n'est pas réduite par le contexte.

⁷ Fortunel, 1993: Les opération constitutives de l'énoncé en Reo Māòhi. Etude syntaxique du Reo Māòhi, ou Tahitien, langue des îles de la Société, Polynésie française, Université de Paris 7. Thèse de 3° cycle

⁸ cf. D. Tryon, traduit et adapté par P. Montillier (1995) : Parler tahitien en 24 leçons, méthode pratique. Paris, Editions Octavo. p. 18.

A l'inverse, on peut imaginer un autre contexte où, cette fois, l'extension de la classe sera réduite au maximum, i.e. à une unique occurrence spécifique :

(3c) A hiò na i te rana iò; e mea reàreà ò na.

MQ regarder DEICT REL DET grenouille là-bas MQ JOK jaune 3.sg.

« Regarde la grenouille là-bas ; elle est jaune ».

Dans l'exemple ci-dessus, la présence de l'indice personnel singulier ò na. de la seconde proposition indique clairement qu'il n'est question que d'un unique représentant de la classe des grenouilles. Autrement, la première proposition pourrait également être traduite par : « Regarde les grenouilles là-bas ».

3. Valeurs aspectuelles de quatre marqueurs du tahitien.

La visée aspectuelle d'une relation prédicative est indiquée au moyen de morphèmes grammaticaux placés à gauche du mot (simple ou composé) qui dénote le procès. Dans le présent travail, nous aborderons les marqueurs ua, $t\bar{e}$, e mea et e qui constituent déjà à eux quatre un système cohérent.

- 3. 1. Le marqueur ua.
- 3. 1. a. valeur aspectuelle.

Quelle que soit la notion qu'il introduit, *ua* évoque une transition qui mène d'un état vers un autre état. On peut donc considérer que ce marqueur indique la visée aspectuelle suivante : on a un événement qui engendre un état résultant, lequel affecte l'un des actants de la relation prédicative.

A l'instar du passé composé français, l'interprétation de ua X (X désigne une notion quelconque) oscille entre les valeurs 'événement prépondérant', 'état résultant prépondérant' ou 'événement et état résultant équipondérés'.

C'est le contexte qui oriente l'interprétation. Ainsi, dans les exemples (4a) et (4b) cidessous, la notion *paari* « mûr », est introduite par *ua* et dénote dans les deux cas un état atteint à la suite d'une certaine évolution.

(4a) Ua paari ò na. E nehenehe ia na ia faatere i tera òhipa.

ASP mûr 3.sg. ASP capacité REL 3.sg. VIS conduire REL DET-DEICT travail

« Il est mature (désormais)⁹. Il est capable de diriger ce travail » (événement-état résultant)

⁹ C'est nous qui ajoutons « désormais » pour souligner qu'il y a eu altération dans le temps.

Ci-dessus, c'est l'état résultant « être mature » du sujet syntaxique qui intéresse davantage l'énonciateur puisqu'il justifie que l'on puisse lui confier une tâche particulière.

(4b) I to na tereraa na te ara, ua paari ò na.

REL DET-REL 3.sg. voyage REL DET monde ASP mûr 3.sg.

« Lors de son voyage à travers le monde, il a mûri ». (événement-état résultant)

Ci-dessus, c'est le processus accompli, donc l'événement « avoir mûri » qui intéresse l'énonciateur et qu'il rattache à une occasion particulière qui a favorisé cette transformation, i.e. le voyage.

Nous verrons dans la suite de cet article que cette analyse s'articule avec celle proposée au sujet du marqueur *e mea* qui indique en revanche que l'énonciateur ne prend en considération que l'état, sans évoquer d'éventuel événement qui fait entrer dans cet état :

Voici encore quelques exemples avec ua où l'interprétation du syntagme prédicatif dépend du contexte :

- (5a) Haere mai e tāmāa. Aita. Ua tāmāa vau. Ua paia roa vau.

 aller DIR ASP se-nourrir NEG ASP se-nourrir 1.sg. ASP repu HD 1.sg.

 « Viens manger ». « Non (merci). J'ai mangé. Je suis [complètement] repu.

 (événement état résultant)
- fētii. e fārerei i ù haere au mahana, ua (5b) teie 1.sg. ASP rencontrer REL DET-REL 1.sg. parents aller REL DET-DEICT jour ASP ò rātou. Ua tāmāa vau e ASP se-nourrir 1.sg. CJ PRES 3.plur. pae tiàhapa vau i hoì fare. ai i te 1.sg. ASP revenir ANA REL DET maison environ REL DET heure cinq « Aujourd'hui, je suis allé rendre visite à ma famille. J'ai déjeuné avec eux. Je suis rentré à la maison aux environs de cinq heures ». (événement - état résultant)

Ci-dessus, en (5a), c'est à la fois l'événement « manger » et l'état qui en résulte « avoir mangé » qui importe au yeux de l'énonciateur puisqu'ils justifient qu'il ne souhaite pas se mettre à nouveau à table étant déjà repu. En (5b), seul l'événement importe : il s'inscrit dans une succession d'autres événements.

- (6a) Eiaha e māniania. Ua taòto te àiū.

 NEG ASP bruit ASP dormir DET nourrisson

 « Ne faites pas de bruit. Le bébé s'est endormi./ le bébé dort ». (événement-état résultant)
- (6b) Ua hīmene au i te hōê pehepehe i te àiū e ua taòto atu ra ò na.

 ASP chanter 1.sg. REL DET un comptine REL DET nourrisson CJ ASP dormir DIR DEICT 3.sg.

 « J'ai chanté une comptine au bébé et alors il s'est endormi » (événement état résultant)
- (6c) Ua taòto maitaì au. Aita roa vau i rohirohi faahou.

 ASP dormir bien 1.sg. NEG HD 1.sg. ASP fatigué ITER

 « J'ai bien dormi. Je ne suis plus du tout fatigué. (événement état résultant)
- (6d) Ua taòto ò na io māua, hōê pō, ASP dormir 3.sg. chez 1.duel.excl. nuit poìpoì roa, ua hoì atu ò na i to na mataèinaa. CJ DET-DEICT matin HD ASP retourner DIR 3.sg. REL DET-REL 3.sg. district « Il a dormi chez nous une nuit et ce matin, très tôt, il est retourné dans son district ». (événement - état résultant)

Ci-dessus, en (6a), on peut imaginer que le bébé est éveillé alors qu'un groupe de personnes discutent à proximité de lui. Puis à un moment donné, l'une d'entre elles s'aperçoit qu'il dort : elle constate à la fois qu'il s'est endormi alors qu'il était éveillé (transition), et que désormais il dort (état résultant) et qu'il ne faut donc pas le réveiller. Les valeurs 'événement' et 'état résultant' sont équipondérées.

En (6b), c'est principalement la valeur de transition qui intéresse l'énonciateur : selon lui, c'est sa comptine qui a permis l'endormissement du bébé, c'est-à-dire le passage de l'éveil au sommeil.

En (6c), seul l'état résultant importe puisqu'il conditionne le nouvel état reposé du sujet syntaxique de l'énoncé. En (6d), il est question d'un événement qui s'inscrit dans une succession d'autres événements.

- ahiahi. pahī i napō e иа hoì mai teie (7a)Ua reva atu te ASP partir DIR DET bateau hier soir CJ ASP revenir DIR REL DET-DEICT (événement - état résultant) « Le bateau est parti hier soir et il revenu ce soir ».
- (7b) Ua tāere roa mātou . Ua reva aè na te pahī.

 ASP retard HD 1.plur.excl. ASP partir déjà DET bateau

 « Nous arrivons trop tard. Le bateau est déjà parti ». (événement état résultant)

Ci-dessus, en (7a), on a affaire à une succession d'événements. En (7b), c'est davantage l'état résultant qui préoccupe l'énonciateur : désormais, il n'y a plus moyen de s'embarquer, le bateau n'est plus à quai.

La particule *ua* donne une indication strictement aspectuelle. La temporalité, c'est-à-dire le repérage du moment de référence du procès vis-à-vis du moment de l'énonciation, est précisée au moyen d'un repère temporel introduit en position de complément ou bien elle est simplement sous-entendue.

Lorsqu'aucun repère temporel ne vient expliciter le moment de référence, c'est de manière générale, le moment de l'énonciation qui fait office de moment de référence.

 $T_r = T_0$

- (8a) (I teie nei), ua faaoti au i tera òhipa REL DET-DEICT DEICT ASP terminer 1.sg. REL DET-DEICT travail . « (A présent), j'ai terminé ce travail ».
- (8b) (I teie nei), ua oti tera òhipa.

 REL DET-DEICT DEICT ASP terminé DET-DEICT travail

 « (A présent), ce travail est terminé ».

 $T_r > T_0$

- (9a) Ananahi ia pō, ua faaoti (ia)¹⁰ vau i tera òhipa demain VIS soir ASP terminer (ANA) 1.sg. REL DET-DEICT travail « Demain soir, j'aurai terminé ce travail ».
- (9b) Ananahi ia pō, ua oti (ia) tera òhipa.

 demain VIS soir ASP terminé (ANA) DET-DEICT travail

 « Demain soir, ce travail sera terminé ».

 $T_r < T_0$

- (10a) Ua faaoti au i tera òhipa inanahi.

 ASP terminer 1.sg. REL DET-DEICT travail hier

 « J'ai terminé ce travail hier ».
- (10b) Ua oti tera òhipa inanahi.

 ASP terminé DET-DEICT travail hier

 « Cette activité a cessé hier ». ou « Ce travail a été terminé hier ».

Les exemples qui suivent illustrent le fait que *ua* peut introduire un très grand nombre de lexèmes et en particulier des lexèmes qu'un observateur francophone associerait a priori difficilement à un fonctionnement processif.

Pour la traduction française, nous posons que Tr= To

(11) *Ua hora*.

ASP heure

« C'est l'heure. / L'heure s'est écoulée »

¹⁰ L'anaphorique **ia** que l'on peut *grosso modo* traduire ici par *alors*, souligne que la relation prédicative est validée par rapport au repère temporel introduit en début d'énoncé et non pas par rapport à T0. Sa présence est facultative.

- (12) Ua hora ò na i te fare-toa.

 ASP heure 3.sg. REL DET magasin

 « Il a passé une heure dans le magasin ».
- (13) Ua toru matahiti rāua i Moorea.

 ASP trois année 3.duel REL Moorea

 « Ils (duel) ont passé trois ans à Moorea. / Ça fait trois ans qu'ils sont à Moorea.
- (14) Ua na nià rāua i te pahī no te haere i Moorea

 DET REL sur 3.duel REL DET bateau REL DET aller REL Moorea

 « Ils ont pris le bateau pour aller à Moorea ».
- (15) Ua ono to rāua tamarii.

 ASP six DET-REL 3.duel enfant

 « Ils ont eu six enfants. / Désormais, ils ont six enfants ».
- (16) Ua fenua aè ra te fenua. (in Teuira Henry. Tu mā Taaroa) (ici, Tr < T0)

 ASP terre DIR DEICT DET terre

 « Alors, il y eut la terre ».
- (17) Ua parau iho ra te Atua, Ei māramarama; ua māramarama iho ra. (ici Tr<T0)

 ASP parler DIR DEICT DET Dieu VIS lumière ASP lumière DIR DEICT

 « Dieu dit : Que la lumière soit ! Et la lumière fut ». (in Te Bibilia Moà ra. Genese)

3. 1. b. Le marqueur ua et les types de procès.

Dans leur grammaire du tahitien, H. Coppenrath et P. Prévost¹¹ présentent *ua* comme la particule indiquant l'aspect accompli (ils utilisent le terme « perfectif », sans doute en raison de l'influence anglo-saxonne). Cependant, ils introduisent une nuance supplémentaire selon que *ua* introduit un « verbe d'état » ou un « verbe d'action » :

```
    ua + « verbe d'action » => action accomplie au moment de référence.
    ua + « verbe d'état » => état atteint au moment de référence.
```

Nous pensons que cette distinction de valeur aspectuelle qui repose sur une partition du lexique est inutile si l'on reconnaît que *ua* évoque systématiquement un processus accompli qui engendre un état résultant. Ainsi, dans l'exemple suivant,

(18) Ua rohirohi au. « Je me suis fatigué / Je suis fatigué ».

ASP fatigué 1.sg.

savoir si la notion *rohirohi* est, *a priori*, statique (« verbe d'état ») ou dynamique (« verbe d'action ») n'a pas grande importance. Associée à *ua*, elle évoquera immanquablement une première étape dynamique où « je me suis fatigué » et une étape résultante statique où « je

¹¹ Coppenrath & Prevost, 1974: Grammaire approfondie de la langue tahitienne (ancienne et moderne), Bar-le-Duc, Imprimerie Saint-Paul.

suis fatigué ». En revanche ce qui change selon la notion en jeu, c'est la sélection, parmi les arguments de la relation prédicative, du support potentiel de l'état résultant.

Ainsi *rohirohi*, introduit par *ua*, ce sera toujours «(s')être fatigué», «jamais avoir fatigué», à savoir, un état résultant qui s'applique au sujet syntaxique de l'énoncé. En revanche, la séquence *ua hāmani*, comme dans

(19) Ua hāmani ò Teva i tera fare.

ASP construire PRES Teva REL DET-DEICT maison

« Teva a construit cette maison ».

ce sera toujours avoir construit, jamais être construit, c'est-à-dire un état résultant qui s'applique à autre chose que le sujet syntaxique de l'énoncé.

Ainsi, la plupart des notions portent, *a priori*, une orientation qui fait que l'état résultant est attribuable dans un cas au sujet syntaxique et dans l'autre à un terme distinct du sujet (cf. *être* et *avoir* chez Benveniste¹²).

- (20a) *Ua mutu te âmaa..* (état rés --> S)¹³

 ASP coupé DET branche

 « La branche est coupée »
- (20b) $Ua \ t\bar{a}p\bar{u} \ vau \ i \ te \ \hat{a}maa$. (état rés -/-> S)¹⁴ ASP couper 1.sg. REL DET branche « J'ai coupé la branche ».

Ci-dessus, en (20a), l'état résultant « être coupé » s'applique directement au sujet syntaxique de l'énoncé te âmaa. En revanche, en (20b), il s'applique à un terme différent du sujet syntaxique.

- (21a) Ua roaa te èiā i te mūtoì (état rés --> S)

 ASP obtenu DET voleur REL DET policier

 « Le voleur s'est fait prendre par les policiers ».
- (22b) *Ua haru te mūtoì i te èiā* (état rés -/-> S)

 ASP attraper DET policier REL DET voleur

 « Les policiers ont attrapé/arrêté le voleur ».
- (22c) Ua haru-hia te èiā e te mūtoì... (état rés --> S)

 ASP attraper-SUF DET voleur REL DET policier

 « Le voleur s'est fait prendre par les policiers »

¹² Benveniste, 1966: « Être » et « avoir » dans leurs fonctions linguistiques, in PLG 1, p. 198.

¹³ il faut lire : « l'état résultant s'applique au sujet syntaxique de l'énoncé. »

¹⁴ il faut lire : « l'état résultant ne s'applique pas au sujet syntaxique de l'énoncé. »

Des affixes tels que faa, hia, etc. permettent de modifier l'orientation première d'une notion (cf. exemple 22c). Certaines notions, sans le secours d'affixes, changent d'orientation selon le contexte :

- (23a) Ua topa ò na. (état rés --> S)

 ASP tomber 3.sg.

 « Il est tombé ».
- (23b) Ua topa ò na i te iòa ò Moorea. (état rés -/-> S)

 ASP « tomber » 3.sg. REL DET nom PRES Moorea

 « Il a (lui) donné le nom de Moorea ».

Ces problèmes de typologie nous éloignent de la stricte question de l'aspect, mais l'on voit bien que leur résolution est cruciale pour une description précise des prédications en tahitien¹⁵ (cf. question des « loaa verbs » en hawaïen¹⁶).

3. 1. c. Le ua « exclamatif ».

La présentation que nous avons faite de *ua* serait incomplète si nous ne mentionnions pas les autres contextes d'occurrence de ce marqueur avec une valeur qui n'a, *a priori*, pas grand-chose à voir avec l'aspect.

Dans un chapitre consacré à l'exclamation, deux de ces autres usages sont traités de façon anecdotique par les grammairiens de l'Académie tahitienne¹⁷.

En effet, nous y apprenons que:

« La particule verbale UA est utilisée de deux façons pour construire des exclamations.

1. UA + NOM

Lorsque UA est suivi d'un nom, il correspond à "que de" :

(24a) UA PERE'O'O I 'Ō NEI! Que de voitures ici!

2. UA + ADJECTIF

UA peut aussi précéder un adjectif pour former des exclamations dont la signification est illustrée par l'exemple suivant:

¹⁵ Saranga, 1983: Essai sur la diathèse actif-passif en tahitien. Université Paris III. Mémoire de DREA.

¹⁶ Elbert & Kawena Pukui, 1979: Hawaiian Grammar, Honululu, University of Hawaii Press.

p. 49. ¹⁷ Academie Tahitienne, 1986 : Grammaire de la langue tahitienne, Papeete, Imprimerie STP-Multipress. p. 388.

(24b) UA NEHENEHE TERA TIARE! Que cette fleur est belle! » MQ beau DET-DEICT fleur

Après avoir présenté ailleurs *ua* comme une particule verbale, les auteurs expliquent ici, assez curieusement, que cette dernière accompagne également des noms ou des adjectifs sans qu'il y ait, cette fois, de phénomènes de recatégorisation.

J.-M. Raapoto détaille les phénomènes prosodiques particuliers qui accompagnent cet usage de ua: On note une apparition de la glottale à l'initial de ua et d'un accent de mise en relief qui a pour effet d'allonger la phase d'occlusion ainsi que la voyelle [u]. J.M. Raapoto ajoute que plus la durée est marquée, plus le sentiment (admiration, étonnement, dégoût, exaspération, révolte...) est exacerbé. Enfin, l'intonation se caractérise par une montée de la voix assez importante sur la syllabe initiale suivie d'un baisse brutale sur la syllabe qui suit, le ton de la voix continuant de baisser régulièrement jusqu'à la fin de la phrase 18.

L'utilisation d'un même marqueur pour indiquer indifféremment le haut degré 19 d'une qualité (Comme c'est + ADJECTIF!) ou le grand nombre, le haut degré quantitatif (« Que de + NOMplur.! ») peut surprendre au premier abord. En réalité, le problème ne se pose que lors de la traduction en français selon l'envisagement de la notion introduite par ua, selon qu'elle est davantage considérée comme discrète ou compacte. Si elle est perçue comme étant plutôt compacte (c'est le cas de la notion /beau/), on a une traduction qui pose un haut degré qualitatif (« Comme c'est beau! »). Si, en revanche, cette notion est davantage considérée comme étant discrète (c'est le cas de la notion /voiture/), le haut degré est traduit par le grand nombre d'occurrences (« Que de voitures! »).

Ce qui est plus étonnant, c'est l'usage même de *ua* dans une telle tournure, alors qu'il semblait être davantage un marqueur aspectuel. On peut néanmoins l'expliquer si l'on considère à nouveau la valeur transitionnelle de *ua*. Z. Guentchéva a déjà analysé un procédé similaire en Bulgare avec le parfait « admiratif ». Nous citerons intégralement cette analyse qui s'applique, à notre avis, également au *ua* « exclamatif » du tahitien :

La représentation verbalisé de l'état de surprise s'effectue en plusieurs étapes, à la suite d'une confrontation entre un état constaté et un état supposé :

Première étape : Constat d'un état. Cet état, dit « état constaté », est situé dans le localisé et est concomitant à l'énonciation. Exemple : *Elle est belle*.

Deuxième étape : Procédure de confrontation. On recourt à l'espace des supposés de l'énonciateur. Certains de ces supposés sont des états, dits « états supposés », qui font partie

Raapoto, 1997: Dimension orale du reo Māòhi aux îles de la Société, co-édition, Strasbourg, Institut de Phonétique, et Papeete, Université Française du Pacifique. pp. 39 - 46.

¹⁹ Le concept de haut degré s'applique aux prédicats gradables, c'est-à-dire, auxquels on peut associer un gradient, une échelle, entre la propriété définie typiquement et les formes altérées (cf. concept de domaine notionnel chez A. Culioli). Dans ce cadre, le haut degré correspond aux valeurs proches de la valeur typique.

du système du non-actualisé puisque détachés de l'actualité de l'énonciateur. Dans ce système, l'état supposé est en contradiction avec l'état constaté. Il y a donc un changement qui fait passer de l'état supposé à l'état constaté. Ce dernier doit être considéré comme l'état résultant d'un processus de changement. Exemple : Changement de l'état « elle est laide » à l'état « elle est belle ».

Troisième étape : On projette dans le réalisé l'état résultant qui est : (1) identifié à l'état constaté; (2) contradictoire à l'état supposé projeté dans le réalisé.

L'état constaté qui est verbalisé par l'énonciation, apparaît comme étant la négation (logique) de l'état supposé projeté dans le réalisé, d'où l'effet de surprise²⁰.

Ainsi, ua garde sa valeur de base de marqueur de transition, mais cette fois la transition ne s'inscrit plus dans la réalité et dans le temps mais dans la subjectivité de l'énonciateur. Et, en quelque sorte, l'événement correspond ici à la prise de conscience par l'énonciateur d'un certain état de choses. On pourrait également appuyer notre analyse sur le concept de domaine notionnel chez A. Culioli. En effet, pour J.-J. Franckel, par exemple, la notion d'accompli est « indissociable d'une stabilisation notionnelle correspondant à la structuration et au centrage du domaine notionnel associé à un procès »²¹. En d'autres termes, être accompli pour un procès, c'est être, sur le plan notionnel, centré sur la valeur typique. Et on peut considérer en effet que ua indique un processus de centrage qui nous mène de l'extérieur prémodal de la notion « ce n'est pas encore le cas » à la valeur typique « c'est vraiment le cas ». L'interprétation dépend ensuite de l'instance de construction de ce centrage. Ce processus de centrage peut s'inscrire dans le factuel et être construit par rapport à une classe d'instants et, dans ce cas, on aura une valeur dite « aspectuelle ». Autrement, ce centrage peut être le seul fait du sujet-énonciateur et il s'agira d'une valeur dite « exclamative ».

Ces explications nous permettent de rendre compte de la différence entre les énoncés suivants:

- (25a) Emea nehenehe roa tera HD DET-DEICT fleur « Cette fleur est très belle ».
- (25b) *Ua* nehenehe tera tiare! DET-DEICT fleur joli « Que cette fleur est belle! »
- (26a) E mea taata roa i tahatai i teie mau mahana. HD REL rivage REL DET-DEICT PLUR jour MQ SUB humain « Il y a beaucoup de monde à la plage ces jours-ci.

²¹ J. J. Franckel, 1989: Etude de quelques marqueurs aspectuels du français. Genève, Droz S.A., p. 103.

²⁰ Guentcheva, 1990: « Valeur inférentielle et valeur « admirative » en bulgare », Contrastive Linguistics, XV, 1990,4-5, pp. 47-52.

(26b) $A\bar{\imath}$! Ua taata !

MQ humain

« Oh là là ! Qu'est-ce qu'il y a comme monde ! »

Dans tous les exemples ci -dessus, on exprime un haut degré qualitatif ou quantitatif. Néanmoins en (25a) et (26a), on se contente de constater ce haut degré (grâce au marqueur *roa*), sans plus, alors qu'en (25b) et (26b), le haut degré est accompagné de l'expression de la surprise de la part de l'énonciateur.

3. 2. Le marqueur tē.

Le marqueur $t\bar{e}$ indique que le procès est envisagé en cours de déroulement : il est envisagé comme un processus. On peut donner la représentation suivant du procès :

[-----[

Le marqueur $t\bar{e}$ est accompagné d'un des trois déictiques nei, na ou ra dont nous allons préciser la valeur. $T\bar{e}$ est placé à gauche du mot dénotant le procès et le déictique se trouve toujours à droite. Nei indique l'identification avec l'espace-temps de l'énonciateur (ici et maintenant):

- (27) <u>Tē</u> tāmāa <u>nei</u> mātou.

 ASP se-nourrir DEICT 1.plur.excl.

 « Nous sommes en train de prendre un repas/déjeuner/dîner ».
- (28) $T\bar{e}$ aha nei òe?

 ASP quoi DEICT 2.sg.

 « Qu'est-ce que tu fais? »
- (29) Tē taiò nei au.

 ASP lire DEICT 1.sg.

 « Je suis en train de lire ».

Na marque un repérage-différenciation avec l'espace-temps de l'énonciateur et tend à s'interpréter comme référent à l'espace-temps du coénonciateur.

(30) $T\bar{e}$ aha na δe ?

ASP quoi DEICT 2.sg.

« Qu'est-ce que tu fais ? (dans ton coin) »

Ra réfère à un espace-temps en rupture avec celui de l'énonciateur (ailleurs, à un moment qui n'a rien à voir avec maintenant) ou bien qui n'est pas circonscrit dans l'intervalle de temps du processus énonciatif (Ça a commencé avant, ça se prolonge en ce moment et ça

continuera peut-être après.). Enfin, ra peut éventuellement cumuler les valeurs des déictiques nei et na^{22} .

- (31) Tē tāià ra rātou i tua

 ASP pêcher DEICT 3.plur. REL large

 « Ils sont en train de pêcher au large (loin d'ici) ».
- (32) Tē haapii ra vau i te reo tahiti.

 ASP apprendre DEICT 1.sg. REL DET langue tahitienne

 « J'apprends le tahitien (depuis un certain temps) ».
- (33) I tera ra tau, tē noho ra rāua i uta.

 REL DET-DEICT DEICT époque ASP demeurer DEICT 3.duel REL côté montagne

 « En ce temps-là, ils habitaient côté montagne ».
- (34) $T\bar{e}$ rahi ra tera tamarii.

 ASP grand DEICT DET-DEICT enfant

 « Cet enfant grandit »

Nous considérons que $t\bar{e}$ est un composé du « déterminant » te et de la particule e que nous introduisons dans le chapitre 3. 4.

Te joue le rôle d'un actualisateur. Dans le cas qui nous concerne, il actualise le procès dans un des trois espaces temps nei, na ou ra. En raison de la présence obligatoire de l'un de ces déictiques, les formes complexes $t\bar{e}...nei$, $t\bar{e}...na$ et $t\bar{e}...ra$ n'ont pas simplement une valeur aspectuelle. Ils apportent également une détermination spatio-temporelle, voire modale, au procès selon que ce dernier est circonscrit dans l'espace-temps de l'énonciateur, dans celui du coénonciateur ou selon qu'il déborde le moment présent, qu'il se passe ailleurs ou dans un intervalle de temps antérieur ou en rupture avec celui de l'énonciation.

3. 3. La forme e mea.

Nous n'entrerons pas dans une analyse détaillée des constituants de cette forme. Nous nous contenterons de dire qu'il s'agit là d'un cas particulier de l'opération d'identification partielle.

Grâce à cette forme, l'énonciateur présente la notion sans qu'aucun changement, qu'il soit initial ou final, ne soit pris en compte. On a donc affaire à un état :

] ----- [

Contrairement à la forme ua X qui implique un événement qui précède l'état résultant, e mea X ne présuppose pas d'événement qui nous fait entrer dans l'état. Comparez les deux exemples suivants :

²² cf. valeur * (étoile) de l'opérateur epsilon d'A. Culioli.

- (35a) Ua paari tera taureàreà.

 ASP mûr DET-DEICT jeune homme

 « Ce jeune homme a mûri ./ Ce jeune homme est mûr, désormais ».
- (35b) E mea paari tera taata.. MQ SUB mûr DET-DEICT humain « Cette personne est mûr/sage »

Pour dire qu'un enfant est grand, on peut utiliser e mea ou ua :

- (36a) Ua rahi tera tamarii

 ASP grand DET-DEICT enfant

 « Cet enfant a grandi. / Cet enfant est grand, désormais ».
- (36b) E mea rahi tera tamarii..

 MQ SUB grand DET-DEICT enfant

 « Cet enfant est grand »

En revanche, pour dire, par exemple, qu'une maison est grande, on est contraint d'employer e mea:

(37a) E mea rahi tera fare.

MQ SUB grand DET-DEICT maison

« Cette maison est grande ».

Autrement, on sous-entend que la maison est grande à la suite d'un processus de croissance spontané dont elle a été le siège, sans l'intervention d'un agent extérieur :

(37b) ?? Ua rahi tera fare.

ASP grand DET-DEICT maison

« ?? Cette maison a grandi ».

Des affixes permettent d'obtenir à nouveau un énoncé acceptable lorsqu'ils indiquent que la maison est grande à la suite d'une transformation engagée par des facteurs qui lui sont extérieurs :

(38) Ua faa-rahi-hia tera fare.

ASP PREF-grand-SUF DET-DEICT maison

« Cette maison a été agrandie ».

Dans l'exemple qui suit, l'auteur introduit une première fois la notion *pohe*, mort, au moyen du marqueur *e mea*. Il s'agit d'un simple constat sur un état de choses à un moment donné, sans que l'on considère ce qui a précédé cet état. En revanche, la seconde fois que la notion *pohe* apparaît, elle est introduite par *ua*. Cette fois, l'auteur rend compte d'un état de l'enfant qui résulte d'une certaine altération survenue dans le ventre de la mère.

Fānau mai nei rāua i te hōê tamaiti [...]. enfanter DIR DEICT 3.duel REL DET un Tera rā. i to na fānau-raa-hia, e mea pohe ò ia. DET-DEICT mais REL DET-REL 3.sg. naissance MQ SUB mort Ua pohe aè na i roto i te ôpū o to na metua vahine. ASP mort déjà REL intérieur REL DET ventre REL DET-REL 3.sg. parent femme « Ils mirent au monde un fils [...]. Mais, à sa naissance, il était mort. « Il était déjà mort dans le ventre de sa mère ». (Françoise HUTA, 1997: Paài no Hareàpa.)

On notera que le marqueur *e mea* peut être utilisé pour introduire une classe ouverte d'événements semblables entre eux. On peut représenter cette classe ouverte de la façon suivante :

Le marqueur *e mea* est utilisé dans ce cas pour souligner qu'il n'y a ni premier événement ni dernier événement, mais plutôt un agrégat d'événements récurrents qui vient spécifier le sujet syntaxique de l'énoncé comme le ferait une propriété :

- (40) E mea fānau tera mīmī.

 MQ SUB enfanter DET-DEICT chat

 « Cette chatte est prolifique ».
- (41) E mea tauturu ò na..

 MQ SUB aider 3.sg.

 « Il est serviable »
- (42) E mea àmu ià ò na.

 MQ SUB manger poisson 3.sg.

 « C'est un mangeur de poisson (il aime ça) ».

Pour conclure, on soulignera qu'à l'instar du marqueur ua, la forme e mea n'apporte pas de détermination temporelle. Dans les exemples ci-dessus et leur traduction, nous supposons que $T_r = T_0$.

Autrement, en faisant varier Tr, on obtient d'autres traductions :

(43) I te matamua, e me a maitaì te taata. I teie nei, ua ino.

autrefois MQ SUB bon DET humain maintenant ASP changer

« Autrefois, les gens étaient gentils. Maintenant, (ils) sont devenus méchants ».

3. 4. Le marqueur e.

Ce marqueur est particulièrement intéressant, puisqu'il couvre un nombre de valeurs contextuelles beaucoup plus important que les autres marqueurs que nous avons présentés jusqu'à présent. Il permet, entre autres, de construire les énoncés à caractère prescriptif, les généralités, les événements habituels, les processus inaccomplis situés dans l'avenir ou encore ce que la grammaire de l'Académie tahitienne nomme l'« adjonctif ».

• Prescription/recommandation.

- (44) E porōmu i tō niho.

 ASP brosser REL tes dent

 « Il faut te brosser les dents ».
- (45) E tauturu te tahi i te tahi.

 ASP aider DET un REL DET un

 « Il faut s'aider les uns les autres ».

2 Habitudes/itérativité.

- (46) E reva te pahī no Raro mataì i te farairē.

 ASP partir DET bateau REL sous vent REL DET vendredi

 « Le bateau des îles Sous-le-Vent part le vendredi ».
- (47) E haere \grave{o} Here i te pure-raa . ASP aller PRES Here REL DET prier-SUF \ll Here va \grave{a} la messe \gg .
- (48) I tera ra tau, e tāià rātou i tua.

 REL DET-DEICT DEICT époque ASP pêcher 3.plur. REL large

 « En ce temps-là, ils pêchaient au large (c'était leur habitude) ».

3 Généralités.

- (49) E àmu te moa i te veri.

 ASP manger DET poulet REL DET scolopendre

 « Les poules mangent les scolopendres ».
- 4 Processus inaccompli situé dans l'avenir.
- (50) E moè te tapa e te le i Tahiti nei, e e àhu te taata i te tahi atu mau àhu pāpaa.

 ASP oublié DET tapa CJ DET vannerie REL Tahiti DEICT CJ ASP vêtir DET humain REL DET un DIR PLUR vêtement occidental

 « Le tapa et la vannerie ne seront plus en usage ici, à Tahiti, et les gens se vêtiront de vêtements occidentaux ». (Teuira Henry. p. 21).

(51) E reva te pahī ananahi i te hora pae.

ASP partir DET bateau demain REL DET heure cinq

« Le bateau part demain à cinq heures ».

Il est instructif de comparer l'exemple (51) ci-dessus avec :

(52) A nanahi i te hora pae, ua reva (ia) te pahī.

Deamain REL DET heure cinq ASP partir (ANA) DET bateau

« Demain à cinq heures, le bateau sera parti ».

Les deux exemples ci-dessus permettent de souligner que *e* n'est pas la marque du « futur » quand *ua* serait la marque du « passé » comme on peut le lire dans certaines grammaires et l'entendre encore fréquemment dans le milieu de l'enseignement tahitien. Si le contexte fournit un repère temporelle singulier postérieur à T₀, alors seulement on a affaire à un procès à venir. On peut comparer, à titre d'exemple, les énoncés (51) et (46).

 \bullet « adjonctif ». (un procès introduit par e vient spécifier l'objet général d'un autre procès)

- (53) Ua haere au e hopu i te miti.

 ASP aller 1.sg. ASP baigner REL DET mer

 « Je suis allé me baigner dans la mer ».
- (54) Ua òpua ò na e haapii i te parau tahiti.

 ASP décider 3.sg. ASP apprendre REL DET parler tahitien

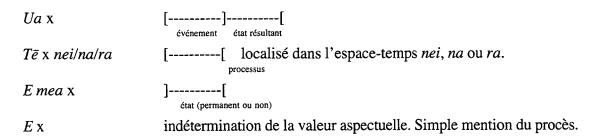
 « Il a décidé d'apprendre à parler tahitien ».

La grammaire de Coppenrath & Prévost présente e comme une particule de l'aspect « imperfectif » (i.e. inaccompli). Nous pensons plutôt que e marque plutôt une visée aspectuelle neutre. L'énonciateur se contente de poser la notion en tant que procès, sans plus. On est en deçà de l'opposition accompli versus inaccompli. Il est intéressant de noter qu'aucun des exemples cités ci-dessus ne renvoie à une occurrence discrète et actualisée d'un procès. Les exemples de la série • nécessitent de plus un calcul sur la relation intersubjective (ce qu'il convient de faire à mes yeux versus ce que tu fais effectivement). Nous pensons que la valeur de e est très proche de celle que J.J. Franckel attribut au « présent simple » dans son analyse des marqueurs aspectuels du français²³ : « Le présent simple présente un degré d'indétermination comparable, du point de vue des déterminations temporelles et aspectuelles, à celui de l'infinitif ».

-

²³ op. cit. p. 83.

4. Tableau récapitulatif.



5. Remarque sur la combinatoire des lexèmes avec les marqueurs aspectuels.

Certains lexèmes, sans le recours à un affixe, ne semblent pas compatibles avec des marqueurs à valeur aspecto-temporelle. Les explications habituelles poseront qu'il s'agit de « noms » et qu'un « nom » ne peut être associé à des catégories grammaticales « verbales » telles que le temps ou l'aspect.

Nous pensons que la question n'a rien à voir avec une classe hypothétique du lexème mais qu'elle est plutôt liée au statut du sujet syntaxique de l'énoncé vis-à-vis du procès. Pour que certaines notions puissent fonctionner comme un procès, il est nécessaire, pour une raison de bon sens, que le sujet syntaxique soit explicitement présenté comme le siège de ce procès sans en être le déclencheur. C'est, par exemple, ce que permet le suffixe hia (il ne s'agit pas véritablement d'un suffixe, puisqu'il peut être séparé de sa base). Hia, placé à droite du procès, indique précisément ① que le sujet syntaxique est le siège du procès et ② que ce procès est déclenché par des facteurs extérieurs au sujet.

- (55a) * Ua nūnaa teie fenua e 2000 matahiti i teie nei. (te nūnaa ASP peuple DET-DEICT terre MQ année maintenant> le peuple, la population)
- (55b) Ua nūnaa-hia teie fenua e 2000 matahiti i teie nei.

 ASP peuple-HIA DET-DEICT terre MQ année maintenant

 « Ce pays a été peuplé il y a 2000 ans ».
- (56a) * E $f\bar{e}ti\dot{a}$ teie $p\bar{o}$. (te $f\bar{e}ti\dot{a} > l$ 'étoile)

 ASP étoile DET-DEICT nuit
- (56b) E fētià-hia teie pō.

 ASP étoile-HIA DET-DEICT nuit

 « Cette nuit sera étoilée ».
- (57a) * Ua tamarii rāua. (te tamarii > l'/les enfant(s))
 ASP enfant 3.duel
- (57b) *Ua tamarii-hia rāua*.

 ASP enfant-HIA 3.duel

 « Ils ont eu des enfants »

Conclusion

Au travers de cette brève présentation de quelques marqueurs aspectuels du tahitien, nous espérons avoir montré en quoi l'étude de cette langue nécessite de faire, en permanence, du « transcatégoriel ». L'aspect se combine à la localisation dans l'espace et le temps. La localisation spatio-temporelle rejoint la modalité. Le « déterminant » te entre dans la composition d'un marqueur d'aspect. Le haut degré peut être exprimé par une particule « aspectuelle ». Toutes ces observations nous ont poussé encore davantage à privilégier une approche en termes d'opérations. La théorie d'A. Culioli et les modèles qui s'en inspirent ou s'en approchent, nous permettent, nous semble-t-il, de résoudre les nombreuses incohérences générées par les systèmes de représentation métalinguistique actuellement appliqués au tahitien et qui privilégient quant à eux une démarche classificatoire. Dans les recherches que nous menons au sein de la section Langues océaniennes de l'Inalco, nous tentons de dégager une caractérisation générale associée à chaque particule qui permette un calcul de ses valeurs en contexte, sans avoir à passer systématiquement par des explications en termes de recatégorisation. En tahitien, la recatégorisation (la dérivation « impropre » des grammaires classiques) est d'ailleurs bien souvent invisible au plan morphosyntaxique, précisément en raison de l'absence de morphologie. Notre but n'est pas d'invalider les analyses antérieures mais de tenter de mettre en évidence - grâce à de nouveaux cadres théoriques - des phénomènes jusqu'alors peu abordés, mais qui sont fondamentaux pour la compréhension du fonctionnement de la langue. Nous espérons mieux servir ainsi nos objectifs didactiques.

Liste des abréviations utilisées dans le mot-à-mot.

DET : déterminant DEICT : déictique MQ : marqueurs divers

REL: marqueur d'une opération de repérage-différenciation

ASP: marqueur à valeur aspectuelle

JOK: terme « joker » qui peut se substituer à tous les autres lexèmes

PRES: présentatif

HD: marqueur du haut degré

CJ: conjonction

Bibliographie

ACADEMIE TAHITIENNE, 1986 : Grammaire de la langue tahitienne, Papeete, Imprimerie STP-Multipress.

BENVENISTE (E.), 1966 : Problèmes de linguistique générale, 1, Paris, tel Gallimard.

BURBIDGE (G. W.), 1960: A new grammar of the tahitian dialect of the polynesian language, arranged and published for the Church of Jesus Christ of Latter days Saints, U.S.A., Deseret news press.

- COPPENRATH (H.) & PREVOST (P.), 1974: Grammaire approfondie de la langue tahitienne (ancienne et moderne), Bar le Duc, Imprimerie Saint-Paul.
- CULIOLI (A.), 1985: Notes du séminaire de D.E.A. 1983 1984, Poitiers, D.R.L. Paris 7.
- CULIOLI (A.), 1990 : Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations. Tome 1, Paris, Ophrys.
- DAVIES (J.), 1851: A short grammar of the tahitian dialect, Londres, London Missionary Society's Press.
- DESCLES (J.-P.) & GUENTCHEVA (Z.), 1996: « Convergences et divergences dans quelques modèles du temps et de l'aspect», Semantyka a konfrontacja jezykowa, 1, SOW, Warszawa. pp. 23-42.
- ELBERT (S. H.) & KAWENA PUKUI (M.), 1979: Hawaiian Grammar, Honululu, University of Hawaii Press.
- FORTUNEL (H.), 1993 : Les opération constitutives de l'énoncé en Reo Māòhi. Etude syntaxique du Reo Māòhi, ou Tahitien, langue des îles de la Société, Polynésie française, Université de Paris 7. Thèse de 3° cycle.
- FRANCKEL (J. J), 1989: Etude de quelques marqueurs aspectuels du français, Genève, Librairie Droz S.A.
- FUCHS (C.) & LÉONARD (A. M.), 1979 : Vers une théorie des aspects, Paris, E.H.E.S.S., Mouton.
- FUCHS (C.) et alii, 1991 : Les typologies de procès, Paris, Actes et colloques n°28, Klincksieck.
- GUENTCHEVA (Z.), 1990 : «Valeur inférentielle et valeur «admirative» en bulgare», Contrastive Linguistics, XV, 1990,4-5, pp. 47 52.
- IORSS (M. T.), 1961 : Grammaire tahitienne (le tahitien à la portée de tous), Papeete, Imprimerie officielle.
- JAUSSEN (T.), 1861 : Grammaire et Dictionnaire de la langue maorie. Dialecte tahitien, Braine-le-Comte, Zech et fils, éditeurs pontificaux.
- LAZARD (G.) & PELTZER (L.), 1991: « Predicates in Tahitian », Oceanic Linguistics, n° 30, pp. 1-30.
- LEMAÎTRE (Y.), 1995 : Lexique du tahitien contemporain, Paris, Orstom.
- LOVY (R. D.) & BOUGE (L.-J.), 1953 : Grammaire de la langue tahitienne, Paris, Publication de la Société des Océanistes n°2, Musée de l'Homme.
- MILNER (G. B.), 1966: Samoan dictionary, Auckland, Polynesian Press.
- MOSEL (U.) & HOVDHAUGEN (E.), 1992: Samoan reference grammar, Oslo, Scandinavian University Press.
- MOYSE-FAURIE (C.), 1984 : « L'opposition verbo-nominale dans les langues d'Océanie. », Modèle linguistique, T. 6, Presse universitaire de Lille.
- NEFFGEN (H.), 1918: Grammar and Vocabulary of the Samoan Language, London, Kegan Paul, Trench, Trubner and Co., Ltd.
- PAIA (M.) & VERNAUDON (J.), 1998: Méthode d'initiation à la langue tahitienne, Paris, Inalco/BPI centre George Pompidou.
- PELTZER (L.), 1996: Grammaire descriptive du tahitien, Papeete, éditions Polycop.
- PELTZER-GROZNYKH (L.), 1986 : Eléments de morphologie du tahitien ; dérivation et composition, Université Paris III. thèse de 3° cycle.
- PREVOST (P.), 1975: Na roto tātou i te reo tahiti, manuel de tahitien moderne, Papeete, Polytram.
- RAAPOTO (J.-M.), 1997: Dimension orale du reo Māòhi aux îles de la Société, co-édition, Strasbourg, Institut de Phonétique, et Papeete, Université Française du Pacifique.
- RAAPOTO (J.-M.), 1988 : La quantité vocalique en Reo Māòhi des îles de la Société (Tahitien) : Aspect phonologique et prosodique, Strasbourg, Institut de Phonétique. Thèse de 3° cycle.

- RAAPOTO (T.), 1979 : Etudes préliminaires pour une grammaire tahitienne, Université de Paris III. Thèse de 3° cycle.
- SARANGA (N.), 1983 : Essai sur la diathèse actif-passif en tahitien. Université Paris III. Mémoire de DEA.
- TCHEKHOFF (C.), 1981: Simple sentences in tongan, *Pacific Linguistics*, Series B N° 81, Canberra, Departement of Linguistics Research School of Pacific Studies, The Australian National University.
- TCHEKHOFF (C.), 1984: « Une langue sans opposition verbo-nominale: le tongien. », Modèle linguistique, T. 6, Presse universitaire de Lille.
- TRYON (D. T.) adapté au français par MONTILLIER (P.), 1995 : Parler tahitien en 24 leçons, méthode pratique, Paris, Octavo.
- VERNIER (C.) & DROLLET (A. T.), 1934 : Grammaire de la langue tahitienne, Essai, Paris, Maison des missions.
- VOGUE de (S.), 1989: Discret, dense, compact: « Les enjeux énonciatifs d'une typologie lexicale », La notion de prédicat, ERA 642, Université Paris 7.